



Année 2013

Numéro 4

Le 7 octobre 2013

## Bulletin trimestriel de la commune de Négrondes

### **Conseil municipal**

- Réfection de l'Avenue de la Gare
- Gouvernance de la Communauté de communes
- Travaux sur la Route RD 73
- Hôtel-restaurant



### **Histoire**

- Litige à la Chabroulie

### **Bon à savoir**

- Recensement militaire
- Nouveau permis de conduire

### **Informations pratiques**



### **En haut : Inauguration du bâtiment d'accueil périscolaire (vendredi 30 août)**

De g. à d. : M. JACCOU, Président de la communauté de communes; M. PINAULT, Conseiller Général du canton; M. BILLANT, Préfet de la Dordogne; M. CAMELIAS, Maire de Négrondes; M<sup>me</sup> LANGLADE, Députée de la Dordogne, M<sup>me</sup> FAURE, Présidente de la MSA; M. THIBAL-MAZIAT, président de la CAF et quelques enfants de l'école.

### **En bas : succès de la randonnée VTT et pédestre (dimanche 15 Septembre 2013).**

Plus de 200 vélos, 40 marcheurs et 20 enfants ont pris le départ des différents circuits.

Grâce aux sponsors, aux bénévoles et à l'aide de la Gendarmerie, tout s'est très bien passé. A l'année prochaine.



## Dans ce numéro :

- Sommaire - éditorial p 3
- Comptes rendus des réunions du conseil municipal (3<sup>ème</sup> trimestre 2013) p 4
- Histoire ...histoires p 6
- Bon à savoir p 7
- Plan de circulation p 8
- La page de l'école p 9
- La vie des associations P 10
- Dates à retenir p 11
- Nouveau P 12
- Infos pratiques P 13

# S O M M A I R E



Prochaine parution : janvier 2014

Impression : SPP Numérique  
Rue Thiers - 24000 Périgueux

Responsable de la publication :  
Claude Camélias

Conception, réalisation :  
Commission Communication :  
- responsable :  
Patrick Fleurat-Lessard  
- membres : M. Ambert, K. Caballero,  
P. Dubin, I. Desgraupes, S. Tibur,  
R. Chouat, L. Loncle, J. Mouret

Dépôt légal : annuel

Merci à tous les responsables des associations et à Mme la Directrice de l'école pour leur concours précieux dans la rédaction de ce bulletin.

## Éditorial

Chères Négrondaises, chers Négrondais,

Nous souhaitons, tous, que la vie dans notre petite commune rurale se déroule de façon harmonieuse. Malheureusement, nous devons subir les comportements chroniques de quelques irréductibles qui nous imposent leur incivisme. Deux d'entre eux me sont régulièrement rappelés par les constats de nos concitoyens.

Le premier concerne notre environnement et le ramassage des ordures ménagères. Financés par le Conseil Général, les containers qui se généralisent dans nos bourgs (Saint Pierre de Côte, Vaunac ..... ) devaient permettre de supprimer, de nos rues, les détritrus qui traînaient (sacs poubelles non collectés ou éventrés par des chiens).

Malgré les six points de collecte implantés pour le bourg, quelques individus recréent, chaque semaine, un dépôt sauvage d'ordures à côté de la gare de marchandises.

Cette situation se retrouve aussi dans nos villages sur les sites qui sont réservés pour les ordures ménagères ou le tri sélectif.

Le deuxième est lié à la sécurité routière dans notre bourg. Nous y constatons, chaque jour, des vitesses excessives malgré une limitation à 30 km/h, en raison de ses rues étroites. Les personnes âgées, celles à mobilité réduite et les enfants ont, pourtant, le droit de traverser notre bourg en toute sécurité, ce qui n'est pas toujours le cas aujourd'hui.

Faut-il attendre un accident grave pour que ces automobilistes prennent conscience du danger qu'ils font courir aux autres ?

Des sanctions pourraient être envisagées, mais je veux rester confiant et je pense que la raison finira par l'emporter, dans l'intérêt de tous.

Votre Maire,  
Claude Camélias







# Histoire ... Histoires

Nérondes le 13 Octobre 1908.

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE  
CANTON DE NÉRONDE  
NÉRONDE  
SERVICE VICINAL

ARRIVÉE 14 OCT 1908

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE  
CANTON DE NÉRONDE  
NÉRONDE  
SERVICE VICINAL

Monsieur le Préfet

J'ai l'honneur de soumettre à votre haute bienveillance la question suivante qui intéresse le village de la Chabroulie C<sup>me</sup> de Nérondes tout entier et d'une manière plus spéciale mon voisin M. Chapeyroux et moi.

M. Chapeyroux ayant à élever, une grange me paraît avoir empiété très largement sur un de nos chemins ruraux; il n'a pas pris la précaution de demander l'alignement à M. le Maire de Nérondes et il a commencé à bâtir sur la voie publique sans aucune autorisation. Au surplus l'autorité administrative ne pourrait pas désaffecter au profit d'un particulier une partie quelconque d'un chemin public, sans avoir rempli les formalités imposées par la loi. Quant à moi, si il y avait une enquête je m'opposerais au rétrécissement d'un chemin qui longe ma propriété et dont la viabilité n'est toujours nécessaire.

M. Chapeyroux se hâte de bâtir parce que la commune et moi nous nous trouvons en présence du fait accompli. Il y a donc urgence pour la commune de Nérondes et pour moi-même, le plus tôt possible, à étudier cette question et à arrêter les travaux, s'ils constituent comme je le crois un empiètement sur la voie publique.

En vous priant d'agréer mes remerciements anticipés, j'ai l'honneur, Monsieur le Préfet, de vous exprimer mes sentiments très respectueux

Daniel (Jean) propriétaire à la Chabroulie  
C<sup>me</sup> de Nérondes.

En octobre 1908, M. Jean Daniel, propriétaire à la Chabroulie, écrit au Préfet de la Dordogne pour signaler que son voisin, M. Chapeyroux a commencé la construction d'une grange dont une partie empiète "très largement" sur le chemin rural voisin.

M. le préfet enverra "l'agent-voyer" cantonal (le responsable de la voirie vicinale ou intercommunale) sur place pour enquêter mais comme il s'agit d'un chemin rural, celui-ci se déclarera incompétent et renverra le dossier vers le Maire, M. Charles Goursolle.







**Les enfants sur la nouvelle structure de jeux**

Les petits écoliers ont repris le chemin de l'école.

Ils sont cette année 72 enfants pour les trois classes à se rendre à l'école de Négrondes.

Après quelques larmes pour certains, ils ont découvert la nouvelle cour de récréation avec une aire de jeux bien protégée ainsi que des belles marelles colorées.

Nous avons donc toutes les conditions pour aborder cette nouvelle année scolaire du bon pied.

L'équipe éducative.



**Le local d'accueil périscolaire  
et la cour de récréation réaménagée**



**Un intérieur clair et coloré**



## Nouveau plan de circulation dans le bourg



Lorsque les travaux d'aménagement de l'Avenue de la Gare seront terminés, de nouvelles règles de circulation seront mises en place dans le bourg de Négrondes :

- Avenue Eugène le Roy : de la RN 21 jusqu'à la place de l'Église : **deux sens de circulation**
- Avenue Eugène Le Roy : de la RD 73 (Route des Scieries) jusqu'à la place de l'Église : **sens unique de circulation**
- Avenue de la Gare : de l'avenue Eugène le Roy jusqu'à la RD 73 (Route des Scieries) : **sens unique de circulation.**

Le plan ci-dessus permet de visualiser ces nouvelles règles qui seront effectives dès l'installation des panneaux de signalisation.



# La vie des associations



Les activités traditionnelles du club ont repris début Septembre :

- pétanque le lundi après-midi, sur le terrain de la Gare
- Marche les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois, R.V. place Sudreau à 13h 45
- jeux de société le jeudi après-midi, salle Sudreau
- tennis de table le vendredi après-midi, salle Sudreau

## Les autres rendez-vous :

- Jeudi 10 Octobre de 9h à 17h à Trélissac « *Séniors, soyez sports* ».
- Jeudi 17 Octobre : « *grand rassemblement* » des clubs de Générations Mouvement -Aînés Ruraux, salle de la filature à Périgueux
- Jeudi 24 octobre au Change, à partir de 14h : concours de belote
- Dimanche 8 Décembre à 10h, salle Audebert : Assemblée générale du Club de Négrondes.

Le Président,  
Pierre Pougeau

#####



## Calendrier des rencontres

Date	Promotion 2 <sup>ème</sup> division
06/10/2013	Se déplace à Champcevinel
20/10/2013	Se déplace à Cognac
03/11/2013	Reçoit Ladornac (sous réserve d'accord avec le rugby)
10/11/2011	Se déplace à La Chapelle Gonaguet
17/11/2013	Reçoit Agonac (même réserve)
24/11/2013	Se déplace à Antonne/Le Change
01/12/2013	Reçoit Tocane St Apre
15/12/2013	Se déplace à Chancelade
Trêve jusqu'au 15/02/2013	

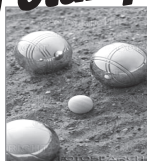
Le club démarre sa saison en championnat de Promotion 2<sup>ème</sup> division avec un effectif de 36 licenciés. Après des débuts timides en championnat, l'équipe s'est qualifiée pour le 3<sup>ème</sup> tour de la coupe "Intersport" avec une victoire à domicile 3 buts à 1 contre l'équipe de Génis.

A domicile, les matchs ont lieu au stade Audebert à 15h 30. A partir du 17/11/2012 (horaire d'hiver), les rencontres ont lieu à 15 heures.

Contact : Anne Buczek, Route des Scieries

#####

## Pétanque



Le club de pétanque de Négrondes a organisé le samedi 14 septembre un concours ouvert à tous, au profit de l'école afin de financer les cartes d'adhésion à l'USEP (Union sportive de l'Enseignement Primaire) des élèves.

La participation et la mobilisation des parents ayant été très faible, (17 équipes dont seulement 2 parents d'élèves) ; le club, dans l'incapacité de répondre à son objectif ne pourra donc pas payer toutes les cartes mais cependant une somme de 100 Euros sera versée au bénéfice de la Coopérative Scolaire de l'école.

Le Président,  
Jérôme Calvet

#####

## Amicale Laïque



A compter de l'année 2013, les responsables de l'Amicale Laïque de Négrondes proposent d'offrir un arbre à la naissance d'un enfant, arbre qui sera planté sur un terrain de la commune. Une journée à laquelle les familles seront conviées sera consacrée à la plantation de tous les arbres (entre novembre et décembre). Les parents des enfants nés en 2013 seront contactés par le Bureau de l'Amicale Laïque courant octobre.

La mise en place de ce projet implique la suppression de l'arbre de Noël des enfants non scolarisés de la commune qui avait lieu chaque année au mois de décembre. Nous avons pensé que cette idée plus écologique permettrait à chaque enfant de garder ses racines sur notre commune.

Le Président,  
Rémi Dauriac



## Calendrier de garde des pharmacies



4<sup>ème</sup> trimestre 2013

4 octobre- 11 octobre	Sarliac/ l'Isle	VARACHAUD	05 53 07 81 25
11 octobre- 18 octobre	Lanouaille	CHATENET	05 53 52 63 22
18 octobre- 25 octobre	Cubjac	SCHMITTER- LASTERNAS	05 53 05 30 17
26 octobre- 1 novembre	Hautefort	DUFOUR	05 53 62 21 80
1 <sup>er</sup> novembre	Hautefort	DUFOUR	05 53 50 40 23
2 et 3 novembre	Excideuil	SERENA	05 53 62 40 09
4 au 8 novembre	Hautefort	DUFOUR	05 53 50 40 23
8 novembre- 15 novembre	Cognac/ L'Isle	ALESSANDRI	05 53 55 23 05
15 novembre- 22 novembre	Génis	PERE	05 53 52 48 03
22 novembre- 29 novembre	Sarliac/ L'Isle	VARACHAUD	05 53 07 81 25
29 novembre- 6 décembre	Cherveix- Cubas	POISSON- LEGRAIN	05 53 50 41 12
6 décembre- 13 décembre	Payzac	RÉ	05 53 52 70 19
13 décembre- 20 décembre	Savignac Les Eglises	GIRAUD	05 53 05 03 69
20 décembre- 27 décembre	Excideuil	DUFRAISSE	05 53 62 21 80
27 décembre- 3 janvier 2014	Cubjac	SCHMITTER- LASTERNAS	05 53 05 30 17
<b>Les urgences sont assurées du vendredi à 19 heures au vendredi suivant à 19 heures</b>			

Composez le **3237 (\*)** ou [www.3237.fr](http://www.3237.fr) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile.

(\*) accessible 24h/24 - 0,34 €/min



## Prochains rendez-vous

- **Samedi 12 octobre 2013** : Concours de belote  
organisé par l'Amicale Laïque - Salle Audebert - 20h 30
- **Samedi 2 novembre 2013** : Soirée "choucroute"  
organisée par le Comité des fêtes - Animation : "*Stéphane Villard*"  
Salle des fêtes Audebert à partir de 20 heures 30  
Réservation : 05 53 52 28 14 - 05 53 62 02 21 - 05 53 62 99 12
- **Lundi 11 novembre 2013** : Cérémonie du souvenir de l'armistice de 1918  
au Monument aux Morts à 11 heures
- **Samedi 30 novembre 2013** : Loto organisé par le club de football  
Salle des fêtes Audebert - 20h 45 (accueil à partir de 19 h.) infos : 06 31 07 54 77
- **Samedi 7 décembre 2013** : Animation de l'Amicale Laïque au profit  
du *Téléthon*, place J-Paul Chaminade à partir de 8 heures
- **Dimanche 8 décembre 2013** : Assemblée Générale de Générations Mouvement -  
Les Aînés ruraux de Négrondes - Salle Audebert - 10 heures
- **Dimanche 15 décembre 2013** : Arbre de Noël de l'école - Salle Audebert  
organisé par l'Amicale Laïque pour les enfants de la commune scolarisés.
- **Mardi 18 décembre 2013** : Marché de Noël organisé par l'école - Salle Sudreau
- **Dimanche 5 janvier 2014** : Loto organisé par le club de pétanque  
Salle des fêtes Audebert - 20h 30 (accueil à partir de 19 h.)
- **Samedi 11 janvier 2014** : Vœux de la Municipalité - Salle des fêtes Audebert - 15 heures
- **Samedi 11 janvier 2014** : Concours de belote organisé par le club de football  
Salle des fêtes Audebert - 20h 30








 <p><b>MAIRIE de NÉGRONDES</b> Ouverture : lundi au vendredi : 9h – 12h 20 14h – 17h 30 Fermeture au public le <b>mercredi après-midi</b></p>	<p>Tél. 05 53 55 30 20 fax : 05 53 55 30 21 <a href="mailto:mairie.negrondes@wanadoo.fr">mairie.negrondes@wanadoo.fr</a></p>
 <p><b>La POSTE</b> ouverture : du <b>lundi</b> au vendredi : 9 h à 12h 15 (fermé l'après-midi) - samedi : 9h 00 à 12 h</p>	<p>Tél. 05 53 55 22 22 <b>Départ du courrier :</b> - Lundi au vendredi : 14 h 00 - Samedi : 12 heures</p>
<p><b>Enseignement :</b> Ecole Primaire : (R.P.I. Négrondes-Ligueux-Vaunac) Accueil péri-scolaire (garderie) : Matin : 7h 15 - 8h 50 - Soir : 16h 30 – 18h 30</p>	<p>Tél. : 05 53 55 30 24 Tél. : 05 53 55 30 23</p>
<p><b>Bibliothèque</b> (salle de réunion de la mairie) : permanence les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> <b>lundis</b> de chaque mois de 15h30 à 17h30.</p>	



**Jean-Claude PINAULT**, Conseiller général du canton de Savignac-les Églises  
tient une permanence à la mairie de **Négrondes** :  
le **3<sup>ème</sup> mercredi** de chaque mois, en matinée.

	<b>en gare de NÉGRONDES</b> (horaires valables jusqu'au 14/12/2013)					
	Départ Négrondes		Arrivée Périgueux		Départ Négrondes / Arrivée Limoges	
<b>lundi au vendredi</b>	6h 55	7h 18 (1)	<b>lundi au vendredi</b>	6h 38	7h 37	
	13h 29	13h 46 (4)		13h 30	14h 28 (1)	
	15h 28	15h 55(2)		17h 50	18h 58 (1)	
	16h 19	16h 40				
	18h 07	18h 22 (3)				
	18h 30	18h 53 (1)				
	19h 42	20h 01				
(1) circule aussi le samedi (2) circule seulement sam, dim et fêtes		(1) Circule aussi dimanche et fêtes, ne circule pas le samedi				
(3) Circule tous les jours sauf samedi (4) circule tous les jours						



## Collecte des déchets ménagers

<b>DÉCHETTERIES</b>	
<p><b>THIVIERS</b> (Route de St Martin de Fressengeas) Tél. : 05.53.62.37.03 Ouvert du <b>lundi au samedi</b> : 8h 30 - 12h 30 / 13h15 - 17h 45 <b>sauf Mardi</b> : 13h 30 à 17h 45</p>	<p><b>MAYAC</b> (Déchetterie de Chardeuil) Tél.: 05.53.04.72.31 Ouvert : <b>Mardi, mercredi, jeudi et samedi</b> : 8h 30 - 12h 30 / 13h 15 - 17h 45 <b>Fermé le lundi et le vendredi</b></p>

Pour connaître les modifications du calendrier de collecte en fonction des jours fériés,  
téléphoner au 05 53 52 65 16 ou [www.smctom-thiviers.fr](http://www.smctom-thiviers.fr)

## Ramassage hors du périmètre du bourg et des lotissements

Collecte des déchets ménagers (sacs gris) : **tous les jeudis**

Collecte des déchets recyclables (sacs jaunes) : **les jeudis des semaines impaires**

Les sacs jaunes destinés **uniquement** aux déchets recyclables sont à retirer à la mairie (gratuit).

**Conteneurs à verre : parking halle de marchandises, près de la gare.**





**La troupe de théâtre de Négrondes en 1959**

De g. à d. : Pierre POUGEAU; Roger MARCHEIX; André FONTAINE; Raymonde AUZEMERIE; Roger PEYTOUR; Jacqueline AUZEMERIE; Léonce LACOURARIE; Gilbert PUYRAVEAU (accroupi); Huguette BRUN; René NEGRIER; Denis LHOTE.



**L'équipe de football du S.O. Négrondes - saison 1997-1998**



**EXPOSITION à NÉGRONDES** : journées européennes du Patrimoine 15/09/2013



Huguette Pradaux a animé un atelier de "rempillage" de chaise à l'aide de morceaux de tissus multicolores.



Josiane SUDEY "ART RECUP"



La librairie occitane présentée et animée par Olivier PIGEASSOU



Catherine DERMON